

Annonces légales

ALPES MAT

S.A.S.U. au capital de 62 001 €
Siège social : PONTCHARRA (Isère)
691 Avenue Jean-François Champollion -ZI Pré Brun
R.C.S. : GRENOBLE 899 236 673

Modification

Suivant décisions du 21 novembre 2024, l'actionnaire unique a pris acte de la démission de M. Jérémie EXCOFFIER de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 19 novembre 2024. Inscription modificative et dépôt légal : RCS GRENOBLE.

LE PRESIDENT

Avis de réduction de capital

LA QUINTESSANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 3.502,00 Euros
Siège social : 7 Rue de Strasbourg 38000 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 822 447 736

Avis de réduction de capital social

Suivant une AGE en date du 12/11/2024, le capital social a été réduit de la somme de 3.502,00 EUR à la somme de 1.749,00 EUR par rachat et annulation de 1.753 parts sociales sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition et de la réalisation de diverses conditions suspensives.

Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE à l'issue de la présente publication.

Pour avis
La Gérance

Suite à l'A.G.E. du 30/09/2024 la SCI PAMP - RCS 529 035 339 a constaté la diminution du capital social. Nouvelle mention le capital est désormais de 132 € divisé en 33 parts d'une valeur nominale de 4 euros suite au départ de deux associés.

Pour avis

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Laurent MAGNIN, Notaire Associé de la SARL à associé unique « Office Dijon Drapeau », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000), 48 Avenue du Drapeau, le 18 novembre 2024, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Françoise Marie-Claude Louise MICHEL, demeurant à LES DEUX-ALPES (38860) 19 rue des Ecoles immeuble «Le Vallon B», Divorcée de Monsieur Pierre MOREAU et non remariée.

A :

La Société dénommée CROC CICOU, dont le siège est à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE (34750) 154 chemin de la Mosson, identifiée au SIREN sous le numéro 925 236 630 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration rapide sis à LES DEUX ALPES (38860) 124 avenue de la Muzelle, connu sous le nom commercial CROC CICOU.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-UN MILLE EUROS (81 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Nathalie MAGNIN, notaire à CHAPAREILLAN (Isère) 172 rue de Longifan, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,
Le notaire

Avis d'assemblée générale

GDS du CHEPTEL de l'ISERE

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale cantonale du Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel du canton de la Tour-Du-Pin
Lundi 2 décembre 2024 de 20h00 à 22h30 à la salle du conseil municipal de la mairie de la Chapelle-de-la-Tour, 117 boulevard de la mairie, 38110 LA CHAPPELLE-DE-LA-TOUR

A la fin de la réunion, un verre de l'amitié sera offert. Nous comptons sur votre présence à tous.

Le Président du GDS Cantonal de la Tour du Pin : Jean-François Vallin

GDS du CHEPTEL de l'ISERE

Nous avons le plaisir de vous convier à l'A.G.E cantonale du Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel du canton de Bourgoin-Jallieu pour décider d'un éventuel rattachement des comptes cantonaux aux comptes du GDS départemental
Vendredi 6 décembre 2024, de 14h à 16h à la salle des associations, rue de la vallée de l'Hien 38690 BIOL

A la fin de la réunion, un verre de l'amitié sera offert. Nous comptons sur votre présence à tous.

Le Président du GDS Cantonal de Bourgoin Jallieu : Jean-Yves COLLIARD

GDS du CHEPTEL de l'ISERE

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale cantonale du Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel du canton de Val-de-Virieu
Vendredi 6 décembre 2024, de 14h à 16h à la salle des associations, rue de la vallée de l'Hien, 38690 BIOL

A la fin de la réunion, un verre de l'amitié sera offert. Nous comptons sur votre présence à tous.

Le Président du GDS Cantonal du Val-de-Virieu : Morgan COLLOMB

GDS du CHEPTEL de l'ISERE

Nous avons le plaisir de vous convier à l'A.G. cantonale du Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel du canton de Crémieu - Pont de Cheruy

Mercredi 11 décembre 2024 de 10h à 12h à l'auberge Larina, 4 place de Larina, Chatelans, 38460 ANNOISIN-CHATELANS

A la fin de la réunion, un repas sera offert. Nous comptons sur votre présence à tous.

Le Président du GDS Cantonal de Crémieu - Pont de Cheruy : Denis CROST

GDS du CHEPTEL de l'ISERE

Nous avons le plaisir de vous convier à l'A.G.E cantonale du Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel du canton de la Mure, Corps, Valbonnais pour décider d'un éventuel rattachement des comptes cantonaux aux comptes du GDS départemental et l'élection d'un nouveau bureau.

Mardi 17 décembre 2024 de 10h à 12h à la Mairie de St Honoré, 6 rue des douves, 38350 ST-HONORE

A la fin de la réunion, un repas sera offert. Nous comptons sur votre présence à tous.

Le Président du GDS Cantonal de La Mure - Corps - Valbonnais : Jean-Pierre CURT

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Patrick PETER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Géraldine PARANT-CARNOT et Patrick PETER», titulaire d'un Office Notarial au PEAGE DE ROUSSILLON, 6 rue du Stade, CRPCEN 38142, le 22 novembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :

Monsieur Ilker ORDEK, Gérant de société, et **Madame Mujdan BASAGAC**, mère au foyer, demeurant ensemble à AUBERIVES-SUR-VAREZE (38550) 201, impasse des champs.

Monsieur est né à ROUSSILLON (38150) le 2 juin 1988,

Madame est née à ROUSSILLON (38150) le 18 octobre 1993.

Mariés à la mairie de ROUSSILLON (38150) le 1^{er} décembre 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Avis de dissolution

**JARDINS DE CHARTREUSE**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 22 867,35 euros
Siège social : La Brunerie - 38500 VOIRON
RCS Grenoble 419 596 945

Par décision du 12/07/2024, l'associé unique, la société VERTE AMBIANCE, SARL au capital de 139 340 € ayant son siège social 71 Boulevard de Charavines 38500 VOIRON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le n°498 413 566 a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de l'EURL JARDINS DE CHARTREUSE à compter du 12/07/2024.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société JARDINS DE CHARTREUSE au profit de la Société VERTE AMBIANCE, associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de commerce de Grenoble dont l'adresse est la suivante Place Firmin Gautier 38000 GRENOBLE.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS de Grenoble

EURADIF

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : Rue Fernand Chatelet
38660 LE TOUVET
RCS de GRENOBLE n°319 241 758

L'assemblée générale extraordinaire du 23/11/2024 a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FERRARIS Nicolas, demeurant 283 chemin de La Frette 38660 LE TOUVET et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

Avis de saisine de légataire universel

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 mars 2018,
Madame Marie-Josèphe Thérèse CHAPUIS, en son vivant retraitée, demeurant à GRENOBLE (38000) 79 cours Jean Jaurès.

Née à SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX (38870), le 26 juillet 1935.

Veuve de Monsieur Alexis LANFREY et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à GRENOBLE (38000) (FRANCE), le 28 octobre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Damien CLAUSTRE, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée « LEX-GROUP GRENOBLE », titulaire d'un Office Notarial à GRENOBLE, 7 rue Vicat, le 21 novembre 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Damien CLAUSTRE, Notaire à GRENOBLE, référence CRPCEN : 38004, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de GRENOBLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Déposez vos Annonces Légales avec

04 38 49 91 76

www.terredauphinoise.fr

annoncelegale@terredauphinoise.fr

34 Rue du Rocher de Lorzier

CS 10023 - 38345 Moirans Cedex

Terre Dauphinoise



Dépôts jusqu'au mardi 12h